

Projet de construction de plusieurs bâtiments en extension du Collège du Cheminet et du Centre communal du Verger à Penthalaz, y compris la transformation des locaux existants et l'adaptation des aménagements extérieurs

DESCRIPTIF DU PROJET

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LE PROJET

1.1 Situation

L'objet du projet est la réalisation de plusieurs bâtiments en extension du collège du Cheminet et du centre communal du Verger à Penthalaz, y compris la transformation des locaux existants et le projet des aménagements extérieurs.

Le parcelles du projet se situent au centre du village de la Commune de Penthalaz à l'adresse Chemin du Collège.

Le Maître d'ouvrage est l'association Scolaire Intercommunale de la Venoge qui regroupe les Communes de Daillens, Lussery-Villars, Mex, Penthalaz, Penthaz et Vuflens-la-Ville.



1.2 Projet et description

Un soin particulier est apporté en termes de développement durable, notamment pour l'efficacité et l'approvisionnement énergétique autres que les carburants fossiles. Aussi la production de chauffage se fera au moyen de sondes géothermiques et des panneaux photovoltaïques seront installés en toiture.

Le projet occupe les parcelles 109, 121, 688 et le DP 1021 et se situe au centre du village de Penthalaz.

Les bâtiments se situent sur 2 secteurs reliés par la route du Cheminet, DP 1021.

Les bâtiments existants du secteur Cheminet correspondant à la parcelle 109 et 688 sont formés par le bâtiment du Collège du Cheminet et la salle de gymnastique VD1.

Les 2 nouvelles constructions projetées dans ce secteur sont le bâtiment situé à l'ouest qui accueillera les 8 nouvelles salles de classe et le bâtiment de l'administration, qui accueillera le programme du parascolaire avec l'UAPE, un groupe santé, les bureaux de la direction de l'école et de l'ASI Venoge et la bibliothèque au dernier étage.

Ces 2 nouvelles constructions se relient au bâtiment du Collège existant sous la forme d'une ramification et permet d'établir des circulations intérieures connectant l'ensemble par la prolongation des corridors.

Les bâtiments existants seront l'objet d'adaptation dans le cas du collège et d'un agrandissement pour la VD1.

La maison existante située sur la parcelle 688 au sud du collège du Cheminet sera démolie.

Le bâtiment existant du secteur Verger correspond à la Salle du Verger, comprenant une salle de gymnastique et une salle de spectacle.

La maison existante située sur la parcelle 688 au sud du collège du Cheminet sera démolie.

Le bâtiment existant du secteur Verger correspond à la Salle du Verger, comprenant une salle de gymnastique et une salle de spectacle.

Les bâtiments existants seront en exploitation pendant toute la période du chantier. Cette spécificité représente une contrainte importante dont il faudra tenir compte pour l'exécution des travaux et qui seront compris dans l'offre.

Les bâtiments existants du secteur Verger

Le nouveau volume construit au nord du bâtiment de Verger viendra s'adosser à ce dernier et permettra de créer des liaisons intérieures au tant au niveau des circulations que des ouvertures visuelles.

Cette construction trouvera son accès principal depuis le préau du Cheminet et se compose de 2 programmes majeurs avec d'une part la cantine scolaire située au niveau du préau et s'ouvrant à ce dernier et la salle de gymnastique VD3 semi-enterrée et s'ouvrant de manière plus généreuse sur le côté est donnant sur les terrains de sport. L'espace de la cantine scolaire communiquera avec les gradins qui balconent sur la salle de gym. Les différents vestiaires et les locaux d'installation se trouvent au sous-sol.

PROGRAMME SOMMAIRE DES LOCAUX

Bâtiment A, nouvelles classes.

Le bâtiment se compose de 2 étages, dont 1 étage semi-enterré.

8 salles de classe pour 1P à 4P.

Bâtiment B, salle de gymnastique VD1 existante

Agrandissement du volume des vestiaires.

Nouvel accès extérieur.

Bâtiment C, collège existant du Cheminet

Salles de classe pour 5P à 8P.

Transformations ponctuelles de certains locaux existants.

Mise aux normes des voies de fuite verticales

Bâtiment D, nouveau bâtiment administration.

Le bâtiment se compose de 4 étages hors sol et un sous-sol.

Le sous-sol comprend les locaux des installations communes au bâtiment A de l'école et de l'administration.

L'UAPE occupe le rez inférieur. Les locaux de l'administration se trouvent au rez supérieur.

Les locaux accueillant l'infirmierie, la psychomotricité, la psychologie, la logopédie et la médiation occupent le premier étage.

L'étage des combles est occupé par la bibliothèque.

Les niveaux des étages du bâtiment de l'administration correspondent à ceux du collège du Cheminet existant.

Bâtiment E, nouveau bâtiment cantine scolaire et salle de gym VD3.

Le bâtiment se compose 2 niveaux dont 1 étage enterré.

La salle de gym, les vestiaires et les locaux d'installation se situent au niveau inférieur.

La cantine scolaire et la cuisine se trouvent au niveau du préau principal donnant sur le Cheminet

Bâtiment F, bâtiment existant du Verger

Intervention sur la partie nord du bâtiment existant au contact du nouveau bâtiment F.

Démolition et adaptation des toitures à cet endroit.

Adaptation de l'escalier vertical voie de fuite vertical

Bâtiment G, maison existante

Le bâtiment G existant sera désamianté et démolit.



1.3 Description sommaire de la construction, aménagements extérieurs

Aménagements extérieurs

Le projet paysager restitue une unité paysagère sur l'ensemble du site en tissant des liaisons entre les 5 grands espaces publics autour du collège du Cheminet, tout en offrant une identité propre à chacun de ces espaces.

Le concept a la volonté de faire dialoguer le site du Cheminet avec la vallée de la Venoge pour permettre aux utilisateurs de découvrir les dynamiques naturelles liées au bassin versant de la Venoge, à travers la gestion des eaux, le concept végétal, le traitement de la topographie et le choix des matérialités.

Le projet d'aménagement extérieur s'articule en cinq espaces distincts :

- trois préaux connectés aux bâtiments scolaires existants et projetés
- un espace de surfaces sportives en lien avec la nouvelle salle de sport à l'Est
- un espace au Sud lié au Centre Communal du Verger existant, qui comprend une place publique et un parking, et qui seront partiellement réaménagés et complétés d'une aire de dépose minute pour les élèves du Cheminet.

L'ensemble du projet est orienté sur la mise en valeur du cheminement, la récupération et la réutilisation des eaux météoriques en lien avec les enjeux environnementaux actuels. Une trame unitaire et didactique au sol traduit cette volonté.

1. Le Préau Ouest

Ce secteur, destiné aux élèves de 1 à 4 P, dispose d'un grand préau de 700 m². En aval, un jardin de pluie, encadré par le bâtiment existant du Cheminet à l'Est et des gradins en béton poreux, fait le lien avec le préau à l'Ouest.

2. Le Préau Est

Ce secteur, destiné aux élèves de 5 à 8 P, offre un grand préau central de 2900 m² autour duquel s'articulent : le grand bâtiment existant du Collège, les nouveaux bâtiments au Sud de l'UAPE, le bâtiment administratif (comprenant la bibliothèque, un restaurant scolaire, une salle de sport et le centre communal existant). Deux aires de dépose pour les bus scolaires sont aménagées sur la voie de circulation du Cheminet au droit des deux entrées existantes du bâtiment du Cheminet.

3. Préau Sud

Ce secteur, plus modeste en superficie, destiné aux élèves du parascolaire, propose un préau de 220 m² situé sur un promontoire au Sud du bâtiment de l'UAPE.

4. Esplanade des sports

Ce vaste secteur de 3600 m², destiné aux activités sportives, dispose de deux pistes de course de 100m avec un bac à sable pour le saut en longueur, d'un terrain de sport tout-temps en revêtement synthétique, d'un terrain de football engazonné, d'un mur d'escalade, d'un terrain de pétanque, d'un local de rangement pour le matériel lié aux activités sportives et d'une place des sports composées d'une scène avec un arbre. Cette place permet de connecter les surfaces sportives avec la nouvelle salle de sport, le restaurant scolaire et le centre communal du Verger existant.

5. Place publique du Verger

La place publique et le parking du Verger seront partiellement réaménagés en deux temps. Une première phase permettra l'installation d'une aire de dépose minute provisoire au droit de la place pour les élèves et d'un arrêt de bus scolaire sur le parking pour la durée du chantier. Dans une deuxième et dernière phase, la place, le parking et l'aire de dépose minute du Verger seront réaménagés de manière définitive pour assurer le bon fonctionnement flux et activités liés au collège et à la salle communale.

2. Le Maître de l’Ouvrage et ses mandataires :

Maître de l’ouvrage et adjudicateur :

ASI Venoge
Association scolaire intercommunale de la
Venoge
Chemin du Collège 1
CH – 1305 Penthalaz

BAMO :

Vallat Partenaires SA
Architecte économiste, expert en marchés
publics
Rue des Tuillières 1
CH - 1196 Gland

Architecte, pilote et direction des travaux :

Ferrari Architectes Lausanne SA
Av. Benjamin Constant 1
CH - 1002 Lausanne

Architecte paysagiste

Verzone Woods Architectes Sàrl
Chaussée de la Guinguette 1
1800 Vevey

Ingénieur civil :

Willi ingénieurs SA
Avenue du 14 avril 20 Cour 61
CH – 1020 Renens

Ingénieur Chauffage-Ventilation :

SRG Engineering
RG Riedweg & Gendre SA
Ch. De Maillefer 36
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Ingénieur électricien :

SRG Engineering
Ingénieurs-Conseils Scherler SA
Ch. De Maillefer 36
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Ingénieur sanitaire :

SRG Engineering
Schumacher & CHIngs SA
Ch. De Maillefer 36
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Physique du bâtiment :

Effin’art
Ch. Pré-Fleuri 6
CH – 1006 Lausanne

Ingénieur géotechnique :

Karakas & Français SA
Avenue de Boveresses 44
CH – 1010 Lausanne

Ingénieur AEAI:

Ecoservices Vaud Sàrl
Route de la Conversion 271
CH – 1093 La Conversion

Ingénieur Acousticien :

AER acousticiens experts
Avenue de Sévelin 28
CH – 1004 Lausanne

Cuisiniste :

ATI Concept SA
Route du Verney 18
CH – 1070 Puidoux

Ingénieurs Mobilité :

Teamplus
Av. de Sévelin 32B
CH – 1004 Lausanne

Ingénieur Géomètre :

Courdesse & Associés Ingénieurs et Géomètre SA
Prieuré 4
CH - 1304 Cossonay